



PLU

Plan Local d'Urbanisme

LE PLANAY
 DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

PLAN DE ZONAGE
 4.2.4 Secteur du Villard

Echelle: 1/1000

DOSSIER D'APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 23/11/2012

LEGENDE ZONAGE P.L.U.

- U ZONES URBAINES - HABITAT ET ACTIVITES**
 U Secteur d'habitat ancien à l'urbanisation dense
 Ua Secteur d'habitat ancien à l'urbanisation moyenne
 Uc Secteur d'habitat ancien à l'urbanisation extensible
 Ue Secteur d'habitat ancien à l'urbanisation extensible et à l'habitat de moyenne ou faible densité
 ZAU Secteur renforcé d'habitat ancien, urbanisable sans modification ou révision du PLU
- AU ZONES A URBANISER**
 1AU Secteur urbanisable équipé - à urbaniser à court terme
 2AU - secteur destiné principalement à l'habitat de moyenne ou faible densité
 3AU Secteur renforcé d'habitat ancien, urbanisable sans modification ou révision du PLU
- A ZONES AGRICOLES**
 A Secteur agricole
 Aa polygone de taille et capacité d'accueil limitées
 Ab Secteur destiné aux activités de sports et loisirs
 Ac Secteur destiné aux activités de sports et loisirs
 Ad Secteur destiné à l'usage de stationnement (P+D) 123-5-10 Code de l'urbanisme
- N ZONES NATURELLES**
 N Secteur à caractère naturel
 Nc Secteur destiné à un développement touristique
 Nl Secteur destiné aux activités de sports et loisirs
 Np Secteur destiné à la préservation de sites et de paysages
 Nt Secteur de table et de capacité d'accueil limitées
 Nv Secteur destiné à la préservation de sites et de paysages
 Nw Secteur destiné à la préservation de sites et de paysages
 Np Secteur naturel dont les sols sont pollués
- INDICES ET AUTRES INDICATIONS**
 c Application de l'article L145-3 du Code de l'Urbanisme (procédure des chartes d'alignement et bâtiments d'insertion)
 F Exploitation agricole
 L.123-1-5 Secteur par secteur d'alignement par le PLU
 L.123-1-11 Indication de la hauteur maximale en application de l'article R.123-1-11 du Code de l'Urbanisme
 K.123-1-11 Indication d'un aménagement spécifique en application de l'article R.123-1-11 du Code de l'Urbanisme
- DIVERS**
 Bâtiments répertoriés sur le cadastre (à titre indicatif)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Objet	Destinataire	Surface
1	Aménagement des zones	Commune	140 m²
2	Aménagement des zones	Commune	150 m²
3	Aménagement des zones	Commune	150 m²
4	Aménagement des zones	Commune	150 m²
5	Aménagement des zones	Commune	150 m²
6	Aménagement des zones	Commune	150 m²
7	Aménagement des zones	Commune	150 m²
8	Aménagement des zones	Commune	150 m²
9	Aménagement des zones	Commune	150 m²
10	Aménagement des zones	Commune	150 m²

